



Clausen, le 14 février 2026

CONVOCAATION

Assemblée Générale Ordinaire du Clausener Syndikat asbl.

Chères membres, chers membres,
Par la présente, nous vous convions à l'Assemblée Générale Ordinaire du Clausener Syndikat asbl qui se tiendra :

Dimanche 1er mars 2026
de 16h à 17h
au Culture Bar, Clausen

Ordre du jour :

1. Présentation et approbation du rapport d'activités.
2. Présentation et approbation des comptes annuels de l'exercice 2025.
3. Décharge aux administrateurs.
4. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2026.
5. Fixation des cotisations annuelles
6. Modification des statuts afin de les mettre en conformité avec la loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations.
7. Création de deux catégories de membres :
 - des membres effectifs ;
 - des membres partenaires .
8. Adaptation de l'article relatif aux cotisations, permettant à l'Assemblée Générale de fixer des montants différenciés selon la catégorie de membres, dans la limite statutaire de 200€
9. Divers.

Nous vous rappelons qu'en cas d'empêchement, nous vous invitons vivement à vous faire représenter par un·e autre membre en remplissant la **procuration** ci-après.

Au programme :

15h45 : accueil

16h : Assemblée générale

17h : pot de l'amitié

Votre présence à l'Assemblée Générale est essentielle pour discuter des orientations du Syndicat.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux à ce moment important de la vie de notre association

Annamaria Ranieri, présidente

Séverine Zimmer, vice-présidente et secrétaire

Patrick Teyssier, trésorier



PROCURATION

Clausener Syndikat asbl
Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} mars 2026

Je soussigné·e :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Membre du Clausener Syndikat asbl. donne procuration à :

Nom :

Prénom :

pour me représenter et voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} mars 2026.

Date :

Signature :